



ÉDITO

Thierry Carbiener,
Président du conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin

Comme il est de tradition, je ne veux pas manquer l'occasion de ce bulletin de liaison de début d'année, pour adresser mes vœux à tous les agents du SDIS 67 : des vœux de santé, d'épanouissement personnel et professionnel, à chacun d'entre vous et à vos familles !

En formulant ces vœux, j'ai bien naturellement en tête les événements inadmissibles qui se sont produits dernièrement, en particulier dans la nuit de la Saint-Sylvestre, mais pas uniquement.

Présent sur le terrain auprès de la direction au plus proche des événements, j'ai dénoncé avec la plus grande vigueur les agressions inqualifiables dont nos équipages ont fait l'objet et tenu à marquer mon indéfectible soutien à nos agents. Au-delà du témoignage et de la parole publique que je peux porter auprès des autorités ou du grand public dans ma fonction d'élu et d'autorité territoriale, je soutiens pleinement l'action engagée par la direction du Service pour faire face à ces enjeux. Je serai attentif au fruit de ces travaux pour que les propositions opportunes puissent se traduire en actions.

Je saisis également l'occasion de cet éditorial pour porter un regard sur l'année qui vient de s'achever et remercier chacun dans ses fonctions et responsabilités, dans tous les domaines d'action du SDIS 67 : sur le terrain dans l'action opérationnelle, dans le développement de nos expertises de « techniciens du risque », et dans toutes les fonctions supports qui conditionnent la bonne réalisation des missions et le bon fonctionnement du Service.

2019 aura vu se concrétiser nos travaux de perspectives sur l'évolution du Service pour les prochaines années avec l'accord cadre pluriannuel signé avec l'ensemble des organisations représentatives du personnel, et la mise en œuvre immédiate des premières actions, tant en matière de recrutements, d'avancement que de régime indemnitaire. Cet effort très engageant se

poursuivra cette année conformément à nos engagements.

Je salue les travaux importants qui ont été menés pour renforcer notre efficacité opérationnelle (réforme de la chaîne de commandement, mise à jour de la doctrine NOVI, structuration de l'unité drone, de l'unité hélicoptère (USSH)), mais aussi dans le domaine de la formation (agrément IBNB, développement des plateaux pédagogiques, structuration des filières formation secours routiers (SR) et secours à la personne (SAP), etc.).

La gestion de notre établissement a été confortée avec notamment la dématérialisation de la chaîne comptable, la formalisation de nos plans pluriannuels engins et bâtiments et l'adoption des nouveaux règlements budgétaires et de la commande publique.

Enfin des progrès importants ont été réalisés en direction du volontariat et des jeunes sapeurs-pompiers (convention avec l'ADJSP 67, plan volontariat), domaines qui me sont chers également.

L'année 2020 sera une année de transition active.

Tout d'abord, nous connaissons après les élections municipales un renouvellement de 2/5^e des membres du conseil d'administration du SDIS 67 et donc potentiellement d'une partie des membres du Bureau, en attendant les élections cantonales de 2021 pour l'autre partie du conseil d'administration.

Sur le plan institutionnel, 2020 est aussi l'année préparatoire à la Collectivité européenne d'Alsace, collectivité qui assurera la tutelle des deux SDIS du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à compter de 2021. Cette évolution ouvre des perspectives de réflexions sur les modalités de cette nouvelle gouvernance institutionnelle, voire des convergences possibles ou nécessaires, peut-être des mutualisations et même des évolutions institutionnelles à terme.

Côté SDIS 67, l'organisation les 8 et 9 avril prochain des Assises nationales à Sélestat sera un signal fort de cohérence avec ce mouvement historique. En effet, nous l'avons voulu et avons obtenu de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), que nous puissions accueillir la 2^e édition de ces assises intitulées « Coopérations, secours et territoires ». Ce faisant, nous avons souhaité que cet événement prenne une dimension alsacienne en proposant de le co-organiser en partenariat avec le SDIS 68 et les deux unions départementales des sapeurs-pompiers d'Alsace. Pour rappel, cette manifestation interprofessionnelle a pour objectif majeur de rassembler sur deux jours les différents acteurs du secours en France autour de conférences-débats et d'ateliers thématiques. 1500 participants sont attendus ainsi que des partenaires frontaliers.

Mais cette année de transition ne nous empêchera pas de poursuivre nos autres projets importants, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux enjeux. Il en est ainsi par exemple du projet de plateforme 18-112 dans la perspective du déploiement du système de gestion unifié NexSIS à partir de 2021. Nous sommes très impliqués dans ce projet de futur système de gestion des alertes et des opérations (SGA-SGO) et son suivi, tant par l'engagement de nos équipes techniques au contact de l'Agence du numérique de la sécurité civile (ANSC), que par notre représentation au conseil d'administration de l'Agence, à la commission nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) et au conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV).

Enfin, 2020 vous amènera également à vous prononcer lors des élections à la CATSIS. Là aussi l'innovation est à l'ordre du jour : pour la première fois, nous mettrons en place un processus de vote électronique, comme d'ailleurs nos homologues du Haut-Rhin.

Très bonne année 2020 à toutes et à tous !